



**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 5 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le cinq octobre à 19 heures 30 minutes, les membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Président, par visioconférence.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée générale ordinaire, le Président Thierry RAPHET ouvre la séance à 19 heures 40 minutes et rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constat du quorum,
2. Adoption d'un nouveau règlement intérieur,
3. Fixation du montant des cotisations et licences,
4. Modification du règlement financier,
5. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Le Secrétaire général Damien GUIONIE rappelle que le vote que le vote de la résolution unique, réalisé par voie électronique, a été ouvert le 22 septembre 2023 à 14 heures et sera clôturé après délibération de l'Assemblée.

Personne ne demandant la parole, le Secrétaire général annonce la clôture des votes et présente les résultats du scrutin de l'Assemblée.

I. Constat du quorum

Participation au scrutin de l'Assemblée générale ordinaire	Nombre de votants	Nombre de voix
Nombre d'électeurs inscrits	182	824
Nombre d'émargements	125	613
Taux de participation	68,68%	74,39%

Le décompte des voix dont dispose théoriquement l'Assemblée fait ressortir un total de 182 clubs représentant 824 voix acquises.

125 clubs représentant 613 voix ayant pris part au scrutin, il est constaté que les conditions de quorum sont remplies.

II. Adoption d'un nouveau règlement intérieur

Résultat des votes :

Résolution 1. Adoption d'un nouveau règlement intérieur	Nombre de voix	
L'Assemblée générale approuve le projet de nouveau règlement intérieur portant mise en conformité avec les dispositions de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et actualisation des procédures fédérales, avec entrée en vigueur au 1er décembre 2023, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire du projet de nouveaux statuts qui lui est soumis ce jour.	Oui	554 90,38%
	Non	9 1,47%
	Ne se prononce pas	50 8,16%

La résolution est adoptée.

III. Fixation du montant des cotisations et licences

Résultat des votes :

Résolution 2. Fixation du montant des cotisations et licences		Nombre de voix	
L'Assemblée générale approuve la création de licences spécifiques à la pratique sport adapté : - Licence pour pratique compétitive en sport adapté au tarif de 10 euros pour les 15U et moins*, et de 20 euros pour les 18U et plus* ; - Licence pour pratique loisir en sport adapté au tarif unique de 10 euros. Et en conséquence, les modifications apportées en ce sens à la circulaire « Montant des licences et cotisations » pour la saison 2024.	Oui	585	95,43%
	Non	21	3,43%
	Ne se prononce pas	7	1,14%

*15U et moins = catégories d'âges 15U et inférieures.

*18U et plus = catégories d'âges 18U et supérieures.

La résolution est adoptée.

IV. Modification du règlement financier

Résultat des votes :

Résolution 3. Modification du règlement financier		Nombre de voix	
L'Assemblée générale approuve les modifications suivantes apportées au règlement financier : - Intégration des dispositions du règlement intérieur relatives aux questions financières : commissaires aux comptes, compte bancaire ; - Exigence d'au moins trois devis pour les engagements d'un montant à proposer par la commission fédérale financière au comité directeur fédéral ; - Précisions à la marge.	Oui	562	91,68%
	Non	10	1,63%
	Ne se prononce pas	41	6,69%

La résolution est adoptée.

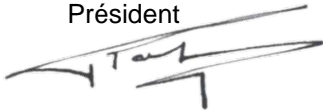
V. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 29 du règlement Intérieur.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 47 minutes.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire général.

Thierry RAPHET
Président



Damien GUIONIE
Secrétaire général

